



LA THAÏLANDE ET LA BIRMANIE SUR LA VOIE DE LA RECONCILIATION NATIONALE ?

Compte rendu du déplacement du groupe d'amitié France – Asie du Sud-Est en Thaïlande et en Birmanie

1^{er} au 9 septembre 2012

Une délégation du groupe d'amitié France - Asie du Sud-Est du Sénat, conduite par M. Gérard Miquel, président du groupe, et composée également de M. Bernard Saugey, président délégué pour la Thaïlande, de MM. Hervé Maurey et Jean-Claude Requier, tous deux vice-présidents du groupe d'amitié, s'est rendue en Thaïlande et en Birmanie du 1^{er} au 9 septembre 2012.

La visite de ces deux pays, aux trajectoires fortement contrastées malgré leur proximité géographique, a été motivée par des considérations différentes :

- **en Thaïlande**, où aucune délégation sénatoriale ne s'était rendue depuis la fin des années 1990, le groupe d'amitié a souhaité prendre la mesure du processus de réconciliation nationale engagé après les violents troubles qui ont secoué le royaume thaïlandais au printemps 2010 et renouer des relations parlementaires qui s'étaient étioilées en raison de l'instabilité politique des années récentes ;

- **en Birmanie**, la délégation a souhaité, un an après une première mission parlementaire conduite par deux députés¹, dresser un bilan des réformes sans précédent engagées par le régime birman depuis quelques mois, et, dans ce contexte, évaluer les perspectives de coopérations institutionnelles susceptibles d'être proposées à ce pays pour conforter sa marche vers la construction d'un État de droit et l'ouverture économique.

I. Thaïlande : un processus de réconciliation nationale inachevé

L'histoire politique récente de la Thaïlande est celle de la **progression lente et tourmentée vers la démocratie** d'un pays dans lequel l'armée conserve un rôle prépondérant – n'hésitant pas, comme en septembre 2006, à prendre le pouvoir par un coup d'État – et où la figure du Roi, à la tête du Royaume depuis 1946, conserve malgré son retrait de la scène publique un magistère moral exceptionnel.

Organisées à la suite des violents affrontements du printemps 2010, les élections de juillet 2011 ont conduit au pouvoir, grâce au soutien du mouvement des « chemises rouges », Mme Yingluck Shinawatra, sœur de l'ancien Premier ministre en exil, M. Thaksin Shinawatra.

Pour l'instant, la politique d'apaisement mise en œuvre par la Première ministre ne semble avoir que partiellement porté ses fruits. Plusieurs interlocuteurs de la délégation, notamment Mme Thida Thavornseth, présidente des « chemises rouges », les universitaires du « groupe Nittirat » ou encore le journaliste français, M. Arnaud Dubus, ont insisté sur les crispations qui perdurent dans la société thaïlandaise et sur les aspirations des classes moyennes et populaires à davantage de justice sociale.

Le Président du Sénat, M. Nikhom Wairatchapanit, a quant à lui fait part de son entier soutien au processus de réconciliation nationale engagé par le Gouvernement de Mme Shinawatra, soulignant toutefois qu'il s'agissait là de réformes en profondeur, qui ne porteraient leurs fruits qu'avec le temps.

¹ Rapport d'information n°3643 de MM. Roland Blum et Gaëtan Gorce sur la situation en Birmanie, enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 12 juillet 2011.

Dans ce contexte, la délégation a souhaité savoir où en était **le processus de décentralisation**, engagé depuis une dizaine d'années et facteur, à ses yeux, de stimulation et de développement de la démocratie locale. Elle a pu constater qu'en dépit de l'ébauche d'un cadre législatif et réglementaire, ce processus est loin d'être achevé.

Bien que dotée d'un statut particulier, la ville de Bangkok offre un bon exemple des résistances que suscite à l'heure actuelle la décentralisation en Thaïlande : comme l'a expliqué **M. Sukhumbhand Paribatra, Gouverneur de Bangkok**, moins de la moitié des compétences attribuées à cette collectivité par deux lois de 1985 et 1999 ont à ce jour été transférées ; ainsi les autobus, l'eau et l'électricité sont-ils toujours contrôlés par le Gouvernement, par exemple. Seules 25 % des ressources, contre 35 % initialement prévues, ont été transférées du budget national aux entités territoriales. Le Gouverneur de Bangkok, tout comme **M. Weerachai Chomsakorn, directeur exécutif du Bureau de la décentralisation auprès du Bureau du Premier ministre**, ont expliqué ces difficultés par les réticences toujours fortes des autorités centrales à se défaire de tout pouvoir au profit d'autorités locales.

Le Président du Sénat a pour sa part estimé que la faiblesse des collectivités territoriales constituait un obstacle à la démocratisation du pays et a exprimé le souhait de voir le processus de décentralisation parvenir à son terme rapidement. En dépit de ces difficultés, la délégation a pu constater avec satisfaction que, dans ce domaine, la France constituait une référence pour les partisans de la décentralisation, lesquels ont accueilli avec un grand intérêt **la mise en place d'une coopération institutionnelle entre nos deux pays pour accompagner la réforme des collectivités territoriales en Thaïlande**.

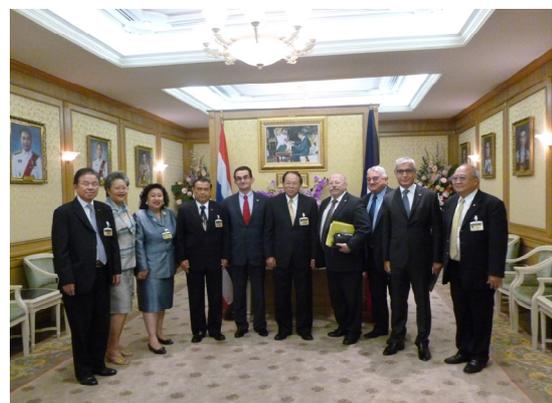
De façon plus générale, la délégation a pu constater, quelques semaines après la visite en France de la Première ministre thaïlandaise, **la richesse et l'excellence des relations entre notre pays et la Thaïlande**. La communauté française (environ 10 000 personnes enregistrées auprès de l'ambassade), dont la délégation a pu rencontrer des représentants à l'occasion d'une réception organisée à l'ambassade, est la première communauté française

installée en Asie. La délégation a également pu s'entretenir avec les responsables de l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC), établissement de recherche français placé sous la double tutelle du ministère des affaires étrangères et du CNRS et installé à Bangkok.

Après une relative mise en sommeil au cours des années récentes, **les relations interparlementaires franco-thaïlandaises ont été ravivées** par le long entretien accordé à la délégation par le Président du Sénat et les discussions chaleureuses et fructueuses que celle-ci a pu avoir avec les membres du groupe d'amitié Thaïlande-France, présidé par le **Dr. Wuthilert Devakul**, dont certains sont d'excellents francophones.

Le vice-président de l'Assemblée nationale, M. Charoen Chankomol, a souligné l'ancienneté des relations franco-thaïlandaises. Comme le Président du Sénat et le Gouverneur de Bangkok, il a souhaité que les entreprises françaises s'investissent davantage en Thaïlande, notamment dans le domaine de la gestion de l'eau, des transports ferroviaires et de l'aéronautique, secteurs en plein développement dans la région.

Enfin, l'entretien que la délégation a eu avec **M. Sihanak Phuangketkeow, Secrétaire permanent du ministère des affaires étrangères**, a confirmé le rôle central joué par la Thaïlande au sein de son environnement régional. Il a également plaidé pour **une ASEAN forte et solidaire, face aux ambitions de la Chine et des États-Unis, et souhaité que l'Union européenne s'implique davantage dans la région**.



La délégation reçue par le Président du Sénat accompagné, notamment, de la présidente de la commission des affaires étrangères et du président du groupe d'amitié Thaïlande-France.

II. Birmanie : une transition démocratique à soutenir

Gouvernée par une junte militaire de 1962 à 2011, la Birmanie est l'un des pays les plus pauvres de la planète (classée 149^{ème} sur 187 par le PNUD l'année dernière). Elle s'est engagée depuis l'été 2011 dans **une transition démocratique sans précédent**. En dépit de son immense popularité, Mme Aung San Suu Kyi, fille du père de l'indépendance (le général Aung San), assignée à résidence par la junte pendant plus de quinze ans, n'est pas à l'initiative de ce mouvement de réformes. Celui-ci présente en effet la particularité de procéder de la seule initiative du régime en place, et en premier lieu de son Président de la République S.E. U Thein Sein. Les sanctions imposées par la communauté internationale ne sont probablement pas totalement étrangères à cette décision.

En l'espace de quelques mois, plusieurs centaines de prisonniers politiques ont été libérés, des cessez-le-feu ont été signés avec plusieurs groupes ethniques armés, et les élections législatives partielles d'avril 2012 – les premières depuis 1990 auxquelles participait l'opposition dans son ensemble – ont été marquées par une victoire très nette de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, qui a remporté 43 sièges sur les 45 en jeu.

Au cours des entretiens qu'elles ont accordés à la délégation, les autorités birmanes de Nawpyidaw, capitale administrative de la Birmanie, ont confirmé leur intention d'ancrer le pays sur le chemin de l'ouverture politique et économique.

Le Président de la République, S.E. U Thein Sein, s'est félicité de l'intérêt porté par la France à la Birmanie et a souhaité **que des coopérations institutionnelles, propres à soutenir un processus de démocratisation encore balbutiant, puissent être mises en œuvre afin de soutenir son pays dans la construction d'un État de droit**. Sollicitant l'aide de la France pour obtenir la levée totale des sanctions internationales, il a également **invité les entreprises et les investisseurs français à explorer les opportunités de développement offertes par son pays**. Une loi destinée à sécuriser les investissements internationaux était d'ailleurs examinée par le Parlement le jour de la visite de la délégation.

M. U Khin Aung Myint, président de la Chambre haute, tout comme **S.E. U Hla Myint Oo, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre basse** ou encore **S.E. U Htay Oo, secrétaire général**

de l'USDP, parti majoritaire issu de la junte, ont fait part de leur soutien à la transition en cours, se déclarant intéressés par tout partage d'expériences avec le Parlement français afin d'épauler la mise en place du régime parlementaire naissant.



Entretien de la délégation avec le Président de la République U Thein Sein

Mme Aung San Suu Kyi, récemment élue députée, a pour sa part porté un regard positif sur le processus engagé par les autorités, observant notamment que les présidents des deux assemblées semblaient réellement désireux de jeter les bases d'un régime démocratique. Elle s'est toutefois inquiétée des possibles répercussions de la rivalité opposant le Président de la République et **le Président de la Chambre basse S.E. U Shwe Mann**, espérant vivement que l'armée, qui continue à désigner 25 % des membres du Parlement, ne soit pas appelée à prendre parti dans ce différend. Consciente du manque d'expérience de son pays en matière de gouvernance démocratique, elle a également souhaité que des coopérations institutionnelles entre la France et la Birmanie puissent être mises en œuvre rapidement, **en particulier dans le domaine de la justice et de la formation des magistrats**.



Mme Aung San Suu Kyi entourée de la délégation et de l'ambassadeur de France M. Thierry Mathou

M. Min Ko Naing et ses compagnons du mouvement « **génération 88** », ainsi que l'ensemble des représentants des partis

politiques d'opposition nationaux et ethniques rencontrés à Rangoun ont, eux aussi, apporté leur soutien au processus de réforme mené par le Président Thein Sein, considérant que celui-ci était irréversible. « Génération 88 » a dit multiplier les envois de délégués dans toute la Birmanie, y compris dans les régions les plus reculées, afin d'encourager le processus de réconciliation nationale et d'inciter la société civile à se mobiliser.

Si elle incite à l'optimisme, la voie empruntée par la Birmanie depuis un an n'est cependant **pas exempte de fragilités**. Les militaires, ces « enfants du peuple birman » selon les termes utilisés par le Président de la Chambre haute, conservent la mainmise sur l'ensemble des structures politiques et économiques du pays. Les autorités locales ne disposent quasiment d'aucun pouvoir, comme la délégation a pu le constater lors de son entretien avec le Gouverneur de Rangoun U Myint Swe, lequel dispose de ressources dérisoires qui ne lui permettent pas de faire face aux besoins d'aménagement et d'équipement, notamment dans le domaine des transports publics et de l'eau, auxquels la région de Rangoun, peuplée de six millions d'habitants, est confrontée.

De son côté, la Ligue nationale pour la démocratie, en position favorable pour remporter les élections générales de 2015, paraît encore insuffisamment structurée et son programme, en particulier le volet économique, demeure incertain. Si la Ligue est soutenue par les autres mouvements d'opposition, les perspectives de constitution d'une coalition en vue des élections générales paraissent encore lointaines.

Par ailleurs, malgré la signature de dix cessez-le-feu au cours des derniers mois avec des groupes ethniques armés, les affrontements se poursuivent dans l'État Kachin, au nord du pays.

La situation de l'Arakan, à l'ouest, où des violences entre bouddhistes et musulmans ont éclaté en juillet 2012, a mis en évidence l'extrême précarité dans laquelle vivent les populations rohingyas et les discriminations dont elles font l'objet – sujet sur lequel les interlocuteurs de la délégation se sont révélés particulièrement peu diserts... A terme, les partis ethniques souhaitent la mise en place d'une structure fédérale sans que, toutefois, leurs attentes ne soient clairement précisées.

Enfin, bien que disposant d'atouts considérables, la Birmanie est un pays pauvre : dotée d'un PIB par habitant inférieur à 800 dollars en 2010-2011, la Birmanie présente une situation humanitaire préoccupante dans plusieurs régions, ainsi qu'a pu le constater la délégation lors de la visite de projets financés par des ONG françaises à Dala mais aussi au cours des entretiens qu'elle a eus avec les représentants d'organisations internationales installées en Birmanie. Dans ce contexte, certains représentants d'ONG françaises et la directrice générale de Total ont dit craindre que l'ouverture économique se traduise par une hausse des prix brutale qui mécontenterait la population et donnerait à l'armée un prétexte pour reprendre le pouvoir. D'ores et déjà, les prix des logements ont d'ailleurs fortement augmenté à Rangoun.

Au total, et alors que la Birmanie est appelée à exercer la présidence de l'ASEAN en 2014, la délégation estime nécessaire d'aider ce pays à maîtriser son ouverture économique et à consolider des institutions propres à faire émerger un État démocratique respectueux des droits et libertés. **Le Sénat pourrait utilement participer à ce mouvement en proposant des coopérations dans le domaine parlementaire et celui de la gestion locale et du développement des territoires.**

Composition de la délégation			
			
M. Gérard MIQUEL Président du groupe Sénateur du Lot (Soc)	M. Bernard SAUGEY Président délégué pour la Thaïlande Sénateur de l'Isère (UMP)	M. Hervé MAUREY Vice-président du groupe Sénateur de l'Eure (UCR)	M. Jean-Claude REQUIER Vice-président du groupe Sénateur du Lot (RDSE)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_609.html			